

Frente POLISARIO

Representación para Europa



Note d'information

Une délégation composée de Mohamed SIDATI, ministre représentant du Front Polisario en Europe, et de Omar MIH, Représentant en Italie, s'est rendue à Strasbourg lors de la réunion plénière de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du 23 au 27 juin 2014.

Mr. Mohamed Sidati, ministre, Représentant du Front Polisario pour l'Europe, exprime sa satisfaction de l'adoption par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe du rapport « Contribution parlementaire à la résolution du conflit du Sahara occidental », en dépit de l'action systématique de la délégation marocaine pour édulcorer les termes de sa résolution.

Nous saluons la rapporteure du dossier, Mme Liliane MAURY PASQUIER, pour la ténacité avec laquelle elle a mené ce travail, et pour le souci d'équilibre dont elle a fait preuve vis-à-vis des deux parties au conflit, le Front Polisario et le Royaume du Maroc.

Il convient en effet de souligner l'importance de ce rapport dans le contexte où il a été adopté, marqué par l'escalade de la répression exercée sur la population civile sahraouie dans les territoires du Sahara occidental illégalement occupés par le Maroc, et par la volonté de celui-ci d'entraver le processus de paix engagé par les Nations Unies.

Ce rapport rappelle que le conflit du Sahara occidental est justiciable de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination. En ce sens, l'argumentation spéieuse marocaine, qui consiste justement à évacuer le droit à l'autodétermination, est battue en brèche. Le rapport ne manque pas de signaler les obstacles qui s'opposent à la mise en œuvre d'un référendum libre et démocratique. A cette occasion, l'Assemblée parlementaire exprime un franc soutien aux efforts de l'ONU, notamment à ceux de son Secrétaire général et du représentant personnel de celui-ci.

Le Front Polisario note que la résolution adoptée, demande par ailleurs aux autorités marocaines de respecter les droits fondamentaux des populations sahraouies vivant sous leur joug, à savoir la liberté d'expression, la liberté d'association et de réunion et de mouvement au Sahara Occidental.

De même, l'Assemblée parlementaire demande que des « enquêtes indépendantes soient organisées pour déterminer la responsabilité de la police marocaine suite aux plaintes de civils concernant les violations des droits de l'homme au Sahara Occidental, pour examiner toutes les allégations de torture et s'assurer qu'aucune déclaration obtenue par la force ne soit admise comme preuve. »

En outre, la résolution invite fermement le Maroc à accorder aux accusés du procès des événements de Gdeim Izik de décembre 2010 le droit d'être jugés de nouveau par un tribunal civil, à « signer l'accord de Genève sur l'interdiction totale des mines antipersonnel et à adhérer à la Convention des Nations Unies sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ».

Par ailleurs, les autorités marocaines sont appelées à intensifier leurs efforts de coopération particulièrement avec le CICR « afin de retrouver les personnes qui restent disparues dans le cadre du conflit, et à procéder à l'exhumation et à la restitution des dépouilles aux familles ».

Le Front Polisario prend note du fait que le rapport de l'Assemblée parlementaire demande à l'Europe une contribution réelle et consistante à la résolution juste et définitive du conflit, en conformité avec le droit international, notamment en soutien au processus de négociations entre le Front Polisario et le Maroc sous l'égide des Nations Unies. Il demande également le renforcement de sa contribution dans le domaine humanitaire pour les réfugiés sahraouis.

Strasbourg 24 Juin 2014.

Frente POLISARIO

Representación para Europa



Press Note

A delegation including Mohamed Sidati, Minister-delegate of the POLISARIO Front for Europe, and Omar Mih, representative to Italy, attended the 23-27 June plenary session of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe in Strasbourg.

The Minister, Mr. Sidati, welcomes the Parliamentary Assembly's adoption of its report on "The Parliamentary Contribution to the resolution of the Western Sahara Conflict", despite the systematic efforts of the Moroccan delegation to water down its terms.

We congratulate the rapporteur, Ms Liliane Maury Pasquier, for the determination that she brought to this issue, and for the balance that she was able to maintain between the two parties to the conflict, the POLISARIO Front and the Kingdom of Morocco.

This report has been adopted at a time when Morocco is increasing its repression of the Sahrawi civilian population in the illegally occupied territory, and also continuing to block the UN-led peace process.

The report points out that the Western Sahara conflict can only be resolved by the Saharawi people exercising their inalienable right to self-determination. It demolishes Morocco's specious argument that this right somehow does not apply. The report also describes the obstacles to the implementation of a free and democratic referendum. And the Parliamentary Assembly gives its firm support to the efforts of the UN, particularly those of the Secretary-General and his Personal Representative.

The POLISARIO Front notes that the resolution demands that the Moroccan authorities respect the fundamental rights of the Sahrawi population under their rule, in particular freedom of expression, freedom of association, freedom of assembly and freedom of movement.

The Parliamentary Assembly also demands that Morocco "conduct independent inquiries to determine the responsibility of the Moroccan police following complaints by civilians regarding human rights violations in Western Sahara, examine all allegations of torture and ensure that no statement obtained by force is admitted as evidence".

And the resolution calls on Morocco to grant the accused as a result of the December 2010 events at Gdeim Izik the right to trial in a civilian court, and to "sign the Geneva Call for a Total Ban on Anti-Personnel Mines and accede to the United Nations Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on their Destruction".

*14 Rue Mercelis, 1050 Bruxelles
Tel/Fax: +32 (0) 2511 56 91
GSM: +32 (0) 477706233
Email: dmsidati@gmail.com*

The Moroccan authorities are called upon particularly to increase their cooperation with the ICRC "accounting for those who are still missing in connection with the conflict, and [to] exhume and return remains to families".

The POLISARIO Front notes that the Parliamentary Assembly's report demands that Europe should make an important contribution, consistent with a just resolution of the conflict, in accordance with international law, notably in supporting the negotiations process between the POLISARIO Front and Morocco under the auspices of the United Nations. Europe must also maintain and increase its humanitarian support for Sahrawi refugees.

Strasbourg, 24 June 2014.